

Documents obligatoires

Dépôt d'une demande d'admission (AEC - DEC)

Avant de déposer votre demande d'admission à un programme d'études (AEC ou DEC), assurez-vous d'avoir en main les documents suivants. Vous trouverez également des précisions quant aux documents exigés selon votre situation.

Documents obligatoires

- Documents attestant votre statut légal au Canada
- Documents relatifs à vos études antérieures
- Curriculum vitae

Documents obligatoires attestant votre statut légal au Canada

Si vous êtes né au Québec :

- certificat de naissance délivré par le Directeur de l'état civil et portant la mention « Certifié conforme ».

Si vous êtes né au Canada, mais à l'extérieur du Québec :

- certificat de naissance officiel précisant le nom des parents et le lieu de naissance au Canada;
- carte valide de l'assurance maladie du Québec.

Si vous êtes Canadien naturalisé, né à l'extérieur du Canada :

- carte ou certificat de citoyenneté canadienne (recto verso);
- certificat de sélection du Québec (CSQ) **ou** IMM-1000 **ou** IMM-5292 **ou** IMM-5688 avec numéro de CSQ.

Si vous détenez un statut de résident permanent :

- carte de résidence permanente (recto verso) **ou** formulaire de confirmation de résidence permanente IMM-1000 **ou** IMM-5292 **ou** IMM-5688;
- certificat de sélection du Québec (CSQ) **ou** IMM-1000 **ou** IMM-5292 **ou** IMM-5688 avec numéro de CSQ.

Notez que si vous ne détenez pas de certificat de sélection du Québec (CSQ), vous devrez fournir une carte valide de l'assurance maladie du Québec.

De plus, si vous ne possédez ni l'un ni l'autre de ces documents, veuillez remplir le formulaire « [Attestation du statut de résident du Québec](#) » et l'inclure à votre demande d'admission.

Pour plus d'information en lien avec les documents obligatoires, communiquez avec nous.

450 436-1531 ou 1 877 450-3273 | fcsei@cstj.qc.ca



FORMATION CONTINUE
Services aux entreprises et International

Si vous détenez un statut de réfugié :

- document de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) **ou** de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC);
- certificat de naissance précisant le nom des parents;
- certificat de sélection du Québec (CSQ).

Documents relatifs à vos études antérieures

Si vous avez fait vos études secondaires et/ou collégiales au Québec et obtenu un diplôme (ou non) :

- vous n'avez aucun document relatif à vos études à fournir.

Si vous avez fait vos études secondaires dans une province canadienne autre que le Québec :

- copie du dernier relevé de notes des études secondaires effectuées dans une autre province canadienne (et le bulletin en cours, s'il y a lieu);
- copie du diplôme d'études secondaires, si complétées.

Si vous avez fait vos études secondaires à l'extérieur du Canada et ce, même si vous avez obtenu un DEP au Québec :

- copie des relevés de notes des trois (3) dernières années d'études secondaires;
- copie des relevés de notes des études postsecondaires (s'il y a lieu);
- copie des plus récents diplômes et certificats;
- évaluation comparative des études effectuées hors du Québec établie par le ministère de l'Immigration (MICC ou MIDI), s'il y a lieu. Si vous n'avez pas ce document, le SRAM doit produire une évaluation comparative de vos études effectuées à l'étranger. Des frais supplémentaires de 50 \$ s'ajouteront aux frais de la demande d'admission.

Si vous avez fait des études universitaires :

- copie du plus récent relevé de notes universitaires.

Traduction des documents et test de français

Si ces documents ne sont pas en français ni en anglais, ils doivent être accompagnés d'une traduction officielle dans l'une de ces langues, faite par un traducteur agréé.

Pour les candidats qui n'ont jamais étudié en français, vous devez fournir les résultats obtenus au [test de français Bright](#).

Le test de français international (TFI) est également accepté pour les personnes ayant réussi ce test antérieurement.

Pour plus d'information en lien avec les documents obligatoires, communiquez avec nous.

450 436-1531 ou 1 877 450-3273 | fcsei@cstj.qc.ca



FORMATION CONTINUE
Services aux entreprises et International